

Réunion : 188^e réunion extraordinaire
Date : Le jeudi 19 octobre 2017
Heure : 13 h 30
Lieu : L-203/L-205 – Salle stratégique

PRÉSENCES :**ADMINISTRATION**

Monsieur Yves MC NICOLL
Monsieur Philippe NASR
Monsieur Éric ST-JEAN

PERSONNEL ENSEIGNANT

Monsieur Alain BERNARD
Madame Marie-Claude COUTURE
Madame Sonia DE BENEDICTIS
Monsieur Robin DICK
Monsieur Guy FERLAND
Monsieur Sébastien GENDRON
Madame Sandrina JOSEPH
Madame Louise LESSARD
Monsieur Patrice ROY
Monsieur Nicolas TREMBLAY
Madame Judith TRUDEAU

PERSONNEL PROFESSIONNEL

Madame Katherine BLOUIN
Madame Nellie GIGUÈRE
Madame Louise RIEL

PERSONNEL DE SOUTIEN

Madame Mélanie BAILLARGEON
Monsieur Simon TREMBLAY

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

À venir

ABSENCES :**ADMINISTRATION****PERSONNEL ENSEIGNANT**

Monsieur Ian DE VALICOURT
Monsieur Denis PAQUIN

PERSONNEL PROFESSIONNEL**PERSONNEL DE SOUTIEN****ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS****188.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Philippe Nasr souhaite la bienvenue aux membres de la Commission des études. Il mentionne qu'une proposition d'ordre du jour a été envoyée aux membres et demande si des modifications sont à apporter.

Proposition 2017-2018 – 188.01

M. Guy Ferland, appuyé par M. Patrice Roy, propose :

« *L'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.* »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

188.01 Adoption de l'ordre du jour

188.02 Dossiers relatifs au Conseil d'administration

188.02.01 Renouvellement de mandat du Directeur général – Création du comité

188.03 Levée de l'assemblée

188.02 DOSSIERS RELATIFS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

188.02.01 Renouvellement de mandat du Directeur général – Création du comité

Puisqu'il s'agit d'une réunion extraordinaire, il est proposé par M. Patrice Roy, appuyé par Guy Ferland, de prononcer le huis clos. Il n'y aura donc pas d'invité.

M. Philippe Nasr informe les membres que le président du Conseil d'administration a sollicité la Commission des études afin d'obtenir un avis quant au renouvellement de mandat du Directeur général, M. Michel Louis Beauchamp. Il rappelle que cette procédure est prévue dans la Loi sur les collèges (article 20) et dans la Politique sur la nomination et le renouvellement de mandat de la Direction générale et de la Direction des études (article 6.04).

La décision d'organiser une réunion extraordinaire a été prise puisque l'avis doit être envoyé au CA d'ici le 10 novembre prochain.

Afin de compléter la grille d'appréciation du mandat de la Direction générale, il est proposé de créer un comité formé de trois enseignants, un professionnel et un membre du personnel de soutien. Ce comité déposera le document à la prochaine rencontre de la Commission des études pour adoption.

M. Nasr répond aux questions et reçoit les commentaires plutôt partagés.

U **Proposition 2017-2018 – 188.02 (1)**

M. Patrice Roy, appuyé par M. Robin Dick, propose :

« *Que la Commission des études procède à la création d'un comité, formé de trois (3) enseignants, un (1) professionnel et un (1) membre du personnel de soutien, qui analysera la demande de renouvellement de mandat du Directeur général.* »

Le vote est demandé.

Pour : 9

Contre : 8

Abstention : 1

La proposition est acceptée. Toutefois, face à la faible majorité obtenue par cette proposition et devant l'évidence que d'autres avenues peuvent être envisagées, la discussion se poursuit quant à la façon dont les membres de la Commission des études souhaitent répondre à la demande du comité de renouvellement de mandat du directeur général.

Proposition 2017-2018 – 188.02 (2)

M. Nicolas Tremblay, appuyé par Mme Judith Trudeau, propose :

« Que la Commission des études fournisse un avis aujourd'hui sur le renouvellement de mandat du Directeur général. »

Amendement

M. Patrice Roy, appuyé par M. Sébastien Gendron, propose :

« Si les membres n'arrivent pas à une entente à la fin des discussions, la proposition originale sera adoptée. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

À tour de rôle, les membres partagent leur avis en lien avec le renouvellement de mandat du Directeur général. Les commentaires reçus sont notés et paraîtront dans la grille d'appréciation qui sera adoptée lors de la prochaine rencontre de la Commission des études.

À la lumière des informations recueillies, l'avis sera favorable.

Proposition 2017-2018 – 188.02 (3)

Mme Judith Trudeau, appuyée par M. Guy Ferland, propose :

« Le retrait de la proposition initiale. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le huis clos est levé.

188.03 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposition 2017-2018 – 188.03

Mme Judith Trudeau, appuyée par l'ensemble des membres, propose la levée de l'assemblée à 14 h 35.

Robin Dick, secrétaire
Commission des études